

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **EN DATE DU 10 DECEMBRE 2019**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Marc PERROT, Maire, a adopté à l'unanimité moins 3 abstentions le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

## **AMENAGEMENT PARKING RUE CENTRALE**

- a autorisé le Maire à signer un avenant avec le groupement d'entreprises GRITTI/VINCENT pour des travaux complémentaires pour un montant de 2 212.76 € TTC

## **REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

- a décidé à l'unanimité moins 1 abstention, de fixer le nouveau montant de la redevance assainissement à 1 €/m<sup>3</sup> ( au lieu de 0.70 €/m<sup>3</sup> depuis 2012 ) afin de pouvoir continuer à percevoir la prime à l'épuration versée chaque année par l'Agence de l'Eau  
A noter que cette augmentation représente un montant de 36 € par an pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an

## **CONVENTION POUR ASSISTANCE TECHNIQUE ( ENTRETIEN DES STEP )**

- a décidé de renouveler la convention avec VEOLIA pour les stations d'épuration de Malix et du centre-ville pour un montant de 22 968.00 € pour 2020

## **BUDGET : DECISIONS MODIFICATIVES**

- a décidé de procéder à des virements de crédits en section d'investissement pour le financement des travaux d'éclairage public ( Lotissement les Hauts de Champ Jupon, Montée de la Peyrouse, Parking Rue Centrale ), branchement des eaux usées, zinguerie du préau de la cour d'école maternelle pour un montant total de 14 000.00 €.

## **BIENS VACANTS SANS MAITRES**

- a décidé d'incorporer dans le domaine communal, des parcelles classées bois et forêts dont les propriétaires sont inconnus pour une superficie de 12 ha 36 a.

## **REGIME FORESTIER**

- a décidé d'intégrer dans le régime forestier ( gestion par l'ONF ) les 3 parcelles dont la Commune s'est rendue récemment propriétaire

## **COUPE DE BOIS**

- a approuvé l'assiette des coupes de bois affouagères proposées par l'ONF et qui seront délivrées en 2020

## **PERSONNEL COMMUNAL**

- a décidé de missionner le Centre de Gestion pour la renégociation du contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques statutaires

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- a pris connaissance de l'état d'avancement des 2 gros projets en cours : Acquisition et démolition de la Cité Cleyzeau et d'un îlot d'immeubles rue de la Gare : les dossiers de demandes de subventions sont à l'étude. Ils conditionneront leur réalisation en 2020

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures quarante cinq.

Affiché conformément aux lois et règlements en vigueur par Nous, Marc PERROT, Maire de Tenay, le onze décembre deux mil dix-neuf.

Le Maire,

Marc PERROT